

Décision

Générale

colonial

Décision n° n°74 Décision portant délégation des pouvoirs disciplinaires à M. Pitou, chef du poste administratif d'Obock.....

n°74

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
2 janvier 1931

Numéro JO
n° 410 du 31/01/1931

Date du numéro
31 janvier 1931

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, chevalier de la Légion d'honneur

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu l'article 2 du décret du 15 novembre 1924 portant réglementation des sanctions de police administrative indigène, promulgué par arrêté du 11 décembre 1924

Vu le Décision portant délégation des pouvoirs disciplinaires à M. Pitou, chef du poste administratif d'Obock.....a décision n° 75. nommant M. Pitou (Albert), chef de poste administratif d'Obock Sur la proposition du commandant du cerele des Adals;

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1°. — Les pouvoirs disciplinaires sont délégués au garde principal de la garde indigène Pitou (Albert), dans l'exercice de ses fonctions de chef du poste administratif d'Obock

Art. 7

— La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera

chapon-baissac